



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-61199>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-61199**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville d'OUTREAU

**Correspondant :** CHOCHOIS Sébastien

**Adresse :** Rue de Biez, 62230 OUTREAU

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 321990777

**Télécopieur :** +33 321990760

**Courriel :** mairie@ville-outreau.fr

**Adresse internet :** <http://www.ville-outreau.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://marchespublics596280.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Achat de chocolats et de poulets pour le colis de Noel des Séniors

**Lieu de livraison :** Place Bérégovoy, 62230 OUTREAU

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** L'objet du présent marché concerne l'achat de boîtes de chocolat (500g ) de ballotins de chocolat (250 g) et de poulets label rouge de 1.5 kg

**Des variantes seront-elles prises en compte :** Oui

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

La durée de chaque lot est précisée au sein des documents de la consultation.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Néant

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Situation juridique: \* Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : a) Condamnation définitive : - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ; - ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ; b) Lutte contre le travail illégal : - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ; - pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ; c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du ... (voir DCE) Capacité économique et financière: 1. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. 2. Une preuve d'assurance pour les risques professionnels. Capacité technique: 1. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 2. Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 3. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. 4. Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures.

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 70%
- Qualité : 30%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 20/06/2025 à 17:30

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**  
25FOUR04

**Renseignements complémentaires :** Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Ville d'OUTREAU

**Contact :** CHOCHOIS Sébastien

**Adresse :** Rue de Biez, 62230 OUTREAU

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 321990777

**Télécopieur :** +33 321990760

**Courriel :** mairie@ville-outreau.fr

**Adresse internet :** <http://www.ville-outreau.fr/>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Ville d'OUTREAU

**Contact :** CHOCHOIS Sébastien

**Adresse :** Rue de Biez, 62230 OUTREAU

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 321990777

**Télécopieur :** +33 321990760

**Courriel :** mairie@ville-outreau.fr

**Adresse internet :** <https://marchespublics596280.fr/>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :** Ville d'OUTREAU

**Contact :** CHOCHOIS Sébastien

**Adresse :** Rue de Biez, 62230 OUTREAU

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 321990777

**Télécopieur :** +33 321990760

**Courriel :** mairie@ville-outreau.fr

**Adresse internet :** <http://www.ville-outreau.fr/>

## **Section 13 - Renseignements relatifs aux lots**

**Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots**

- Lot(s) 1 - Chocolats
- Lot(s) 2 - Poulets

## **Section 14 - Informations complémentaires**

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents :** Le dossier de consultation est disponible à l'adresse électronique suivante: <https://marchespublics596280.fr/> Toute modification du

dossier de consultation fait l'objet d'un envoi de message électronique à l'adresse e-mail qui a été indiquée lors du téléchargement du dossier. La responsabilité de la collectivité ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas souhaité s'identifier. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 11 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/06/2025**